

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026

FITNESS CLUB SAINT-NABORD

📍 Centre socio-culturel de Saint-Nabord (88)

☎ 06.58.72.50.30

✉ fitnessclubstnabord@gmail.com



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

RESPONSABLE LEGAL (SI MINEUR) : \_\_\_\_\_

certifie vouloir m'inscrire aux cours du Fitness Club de St Nabord pour la saison 2025-2026 pour un tarif de 165 € l'année (assurance incluse).

☐ Étudiant ou couple : je dispose d'une réduction de 10 € sur l'adhésion annuelle.

Je règle par :   ☐ chèque        ☐ espèce        ☐ virement bancaire

Je participe aux cours suivants (à titre indicatif) :

**Mardis**

☐ Circuit training

☐ Zumba

**Jeudis**

☐ Stretching

☐ Body barre

☐ Step



# RÈGLEMENT DU CLUB

Les cours seront assurés du jeudi 04 septembre 2025 au jeudi 30 juillet 2026\* ainsi que durant la première semaine des vacances scolaires.

*\*sous réserve d'un nombre suffisant d'adhérent inscrit*

- Tout dossier d'inscription devra être complet à compter du jeudi 25 septembre 2025.
- Le Fitness Club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- Le participant, ou à défaut le responsable légal est responsable des dégradations commises.
- Toute année commencée est due dans sa totalité. Aucun remboursement ne sera accordé, même sur avis médical.

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et m'engage à le respecter.**

## ASSURANCE

Nos frais d'adhésion comprennent l'assurance et vous couvrent en cas de dommages causés à un autre adhérent. En revanche, en cas de blessure non causée par un tiers, merci de vous rapprocher de votre couverture responsabilité civile.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2143>

## DROIT À L'IMAGE

☐ **J'autorise l'association à utiliser des photos ou vidéos prises lors des activités à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, etc.)**

☐ **Je n'autorise pas l'utilisation de mon image.**